

Information sur l'évolution de la surveillance REA-Raisin et transition avec la mission nationale (4) "Surveillance et prévention du risque infectieux associé aux dispositifs invasifs"

Bonjour à tous,

Dans le cadre de la réorganisation du dispositif CCLin-Arlin en réseau CPias (centres d'appui pour la prévention des infections associées aux soins), le pilotage des missions nationales a été confié à Santé publique France par décret du 3 février 2017. Un appel à projets a été lancé en 2018 par l'agence auprès des CPias pour mettre en œuvre les **missions de surveillance et de prévention à vocation nationale** dans le champ des infections associées aux soins et de la résistance aux antibiotiques.

<https://www.santepubliquefrance.fr/Actualites/Infections-associees-aux-soins-ou-en-sommes-nous-en-2017-Nouvelles-donnees-nouvelle-organisation>.

Nous vous informons que la **mission 4 "Surveillance et prévention des infections associées aux dispositifs invasifs"** a été attribuée pour une durée de 5 ans au CPias Centre Val de Loire coordonné par le Dr Nathalie van der Mee.

Concernant en particulier le volet surveillance, le cahier des charges a clairement recentré les objectifs, aboutissant à un programme unique et élargi à tout l'hôpital (Réa et hors Réa), priorisant la surveillance des bactériémies associées aux dispositifs intravasculaires (DIV), et sur une période limitée à 3 mois. Le contenu détaillé de ce projet sera prochainement dévoilé par le CPias porteur de cette mission.

Dès à présent, l'équipe de coordination du réseau REA-Raisin souhaite vous informer des **modalités de transition** avec la mission 4 qui a débuté officiellement en juin 2018 :

- 1^{er} semestre 2018
 - inclusion des patients sortis entre le 1^{er} janvier et le 30 juin 2018
 - saisie et validation des données dans WebREA par le service participant jusqu'au **30 septembre 2018** (3 mois)
 - contrôle et correction des données par le CPias ARA jusqu'au 30 octobre 2018 (1 mois)
 - envoi par le CPias ARA de la base nationale validée sur 6 mois au CPias CVL (coordonnateur mission 4) début novembre 2018
 - analyse des données et production du rapport national (sur 6 mois) et des rapports régionaux par le CPias CVL (coordonnateur mission 4).

Attention, il est impératif que les services respectent ces délais sous peine de ne pas figurer dans le rapport national semestriel.

- 2^{ème} semestre 2018 : maintien de l'ouverture de l'application WebREA afin de permettre aux services qui le souhaitent de poursuivre leur surveillance en continue jusqu'à la fin de l'année.
 - inclusion des patients sortis entre le 1^{er} juillet et le 31 décembre 2018
 - saisie et validation des données par le service participant jusqu'au 31 mars 2019 (3 mois)
 - appui à la validation des données par le CPias ARA jusqu'au 31 mai 2019 (2 mois)
 - fermeture de l'accès à l'application WebREA : 1^{er} juin 2019.

Nous vous rappelons qu'une extraction des données de votre service est possible en format Excel si vous souhaitez conserver l'historique de vos données de surveillance.

Depuis 2004, année de démarrage de la surveillance nationale en réanimation adulte dans le cadre du RAISIN, nous sommes fiers et heureux d'avoir pu vous accompagner et faciliter votre démarche et c'est avec regret que nous tournons cette page. Nous passons le relais à l'équipe du CPias Centre Val de Loire qui deviendra votre interlocuteur national dans le champ de la surveillance et la prévention des infections associées aux dispositifs invasifs.

Nous tenons à remercier pour leur confiance et leur engagement, toutes les personnes qui ont contribué au rayonnement et à l'évolution de REA-Raisin jusqu'à ce jour : les pionniers-fondateurs de la surveillance en réanimation dès 1993 dans le Sud-Est (Alain Lepape, Olivier Jonquet, Jacques Fabry), les membres du comité de pilotage national REA-Raisin (réanimateurs, hygiénistes, biostatisticiens, informaticiens, épidémiologistes, impliquant les CCLin et l'InVS/SpFrance à partir de 2004), les experts des groupes de travail européens (HELICS, IPSE, ECDC depuis 2007), la cellule de coordination du CPias ARA, et tout particulièrement les réanimateurs et hygiénistes de tous les services ayant participé à la surveillance et ainsi contribué à la sécurité des patients pris en charge en réanimation.

Bien sincèrement

Pour la coordination REA-Raisin

Anne Savey
CPias Auvergne-Rhône-Alpes

